

# Agreste Champagne-Ardenne



## Un exploitant sur cinq est considéré comme pluriactif

Généralement, la plupart des personnes ayant un emploi n'exercent qu'un seul métier, le plus souvent chez un seul employeur. Ainsi, les dernières enquêtes de l'Insee montrent que seuls 2 % environ des actifs ayant un emploi cumulent plusieurs métiers.

La situation est assez différente dans le secteur agricole, où l'activité peut être sujette à une grande variabilité de la charge de travail et se cumuler avec d'autres fonctions. L'exercice d'une activité non agricole, à titre principal ou secondaire, au sein d'un foyer composé d'au moins un agriculteur est donc un phénomène ancien et traditionnel, mais tributaire du type d'exploitation.

Cette pluriactivité peut être observée d'une part, pour le seul chef d'exploitation et, d'autre part, s'il vit en couple, pour le conjoint qui peut aussi exercer une profession différente.

Parmi les 24 587 chefs d'exploitation champardennais recensés en 2010 (5 350 soit environ un sur cinq) ont choisi d'exercer un autre métier en sus de leur activité agricole et sont ainsi définis comme pluriactifs. Le taux de pluriactivité régional (21,8 %) est égal à la moyenne française. La notion de pluriactivité abordée ici n'est pas à confondre avec celle de la MSA qui se base sur des critères de temps de travail et de revenus. Celle employée dans cette étude est uniquement déclarative : l'exploitant choisit la hiérarchisation de son activité sur des critères de temps, de revenu mais éventuellement en fonction de ses « préférences ». Par définition actifs sur l'exploitation, les chefs d'exploita-

tion qui ont déclaré occuper, à titre principal ou secondaire, un emploi autre qu'agricole sont alors considérés comme pluriactifs, ce qui signifie passer moins de temps sur une exploitation. Plus de 60 % des pluriactifs estiment y consacrer moins d'un mi-temps. Un tiers des monoactifs ou n'exerçant que leur métier d'agriculteur sont dans ce cas. A l'inverse, seuls 26 % se considèrent comme agriculteurs à temps complet, contre 60 % de ceux qui n'ont que la seule activité agricole. Après avoir augmenté jusque dans les années 90, leur poids dans la population des agriculteurs de la région reste relativement stable depuis dix ans.

### 21,7 % des chefs d'exploitation sont dits « pluriactifs »

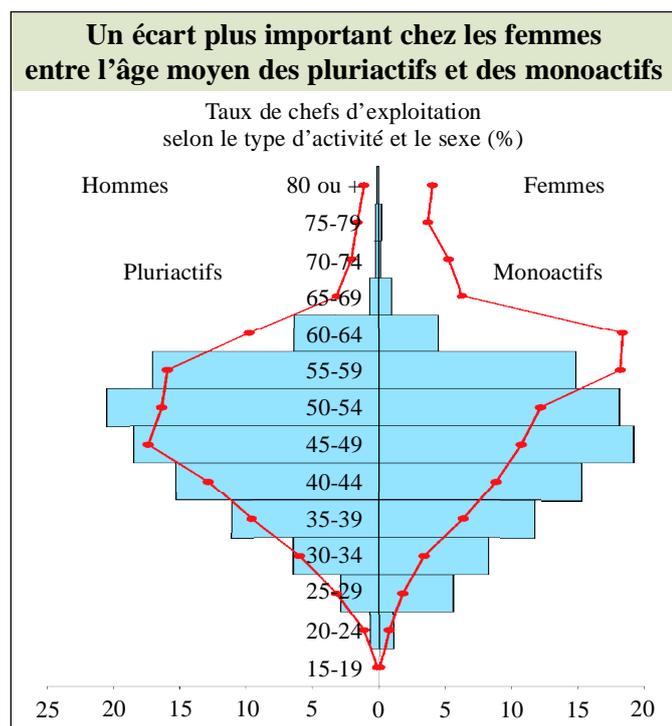
Nombre de chefs d'exploitation selon l'activité principale et secondaire	Qui ont déclaré comme activité secondaire			
	Aucune	Non salarié agricole, salarié agricole, ETA	Une autre activité professionnelle (artisan, profession libérale, intermédiaire, employé, ouvrier, élu)	Une inactivité
Non salarié agricole, salarié agricole, ETA	13 720	2 809	2 205	471
Qui ont déclaré comme profession principale Une autre activité professionnelle (artisan, profession libérale, intermédiaire, employé, ouvrier, élu)	381	2 702	<b>Pluriactifs</b> 25	7
Une inactivité	707	1 508	30	22

Source : Agreste, Recensement agricole 2010

Quatre pluriactifs sur dix déclarent l'agriculture comme activité principale et la cumulent en majorité avec un mandat électif, politique, syndical ou coopératif. Les autres sont, par ordre décroissant, employés puis artisans ou commerçants. Ceux qui ne considèrent pas l'activité agricole comme principale exercent un tout autre métier, bien souvent en tant qu'employé.

### Les jeunes femmes plus souvent pluriactives

Les jeunes chefs exercent plusieurs activités plus souvent que leurs aînés. Ils se retrouvent en proportion plus importante dans les classes d'âge inférieures à 55 ans, à hauteur de un sur quatre dans chaque tranche d'âge quinquennal. En revanche, à partir de 55 ans, la part des pluriactifs est plus faible (14 %).

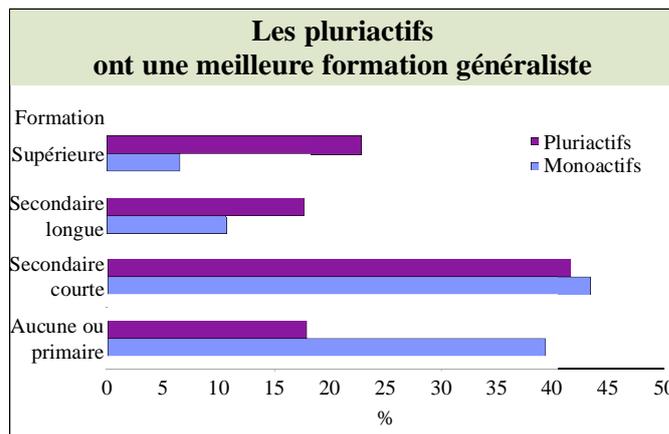


Source : Agreste, Recensement agricole 2010

Une agricultrice sur trois exerce plusieurs activités, alors que seulement un homme sur quatre est dans cette situation. Le taux de pluriactivité est beaucoup plus élevé chez les jeunes femmes que chez les jeunes hommes : respectivement 42 % et 21 % pour les moins de quarante ans. Les femmes chefs d'exploitation sont plus fréquemment à temps partiel (70 %) que leurs homologues masculins (40 %). Elles sont aussi 70 % à exercer dans le milieu viticole contre 42 % pour les hommes.

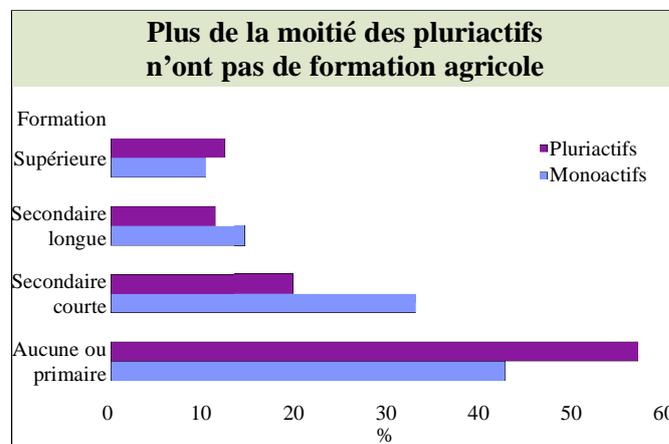
### Un bon niveau de formation générale chez les pluriactifs

Les chefs pluriactifs ont généralement une bonne formation générale. Ainsi, 22 % d'entre eux possèdent un diplôme universitaire (17 % en France métropolitaine), contre 7 % des autres chefs d'exploitation. Seuls 11 % ne possèdent aucun diplôme contre 19 % des autres chefs. En revanche, leur formation agricole initiale semble moins poussée : plus de la moitié n'en possèdent aucune, quelle que soit la génération du chef, et à peine plus de 20 % ont obtenu un diplôme du secondaire court (Bepa ou Capa), respectivement 4 % et 35 % pour



Source : Agreste, Recensement agricole 2010

les monoactifs. De surcroît, plus le chef pluriactif est jeune, plus son diplôme agricole est élevé : 17 % des plus de 50 ans possèdent un diplôme de niveau Bac ou plus, contre 37 % de moins de 30 ans.



Source : Agreste, Recensement agricole 2010

### La pluriactivité dépend du temps de travail libéré par certaines spécialisations

Dans notre région, comme en France, l'exercice d'une autre activité se retrouve plus souvent dans certaines formes d'élevage ou dans la viticulture. Elle atteint 38 % dans les élevages spécialisés en ovins ou caprins et autres herbivores. Par contre, elle est peu présente dans des filières réputées exigeantes en temps de travail comme l'élevage de bovins, surtout lorsqu'il est laitier. La Champagne-Ardenne se distingue par un taux plus faible qu'au niveau national de la pluriactivité dans les grandes cultures, céréales ou cultures générales. Ceci s'explique sans doute par la plus grande taille de ces types d'exploitations qui présentent un volume d'activité important.

### La proximité des zones urbanisées favorise la pluriactivité

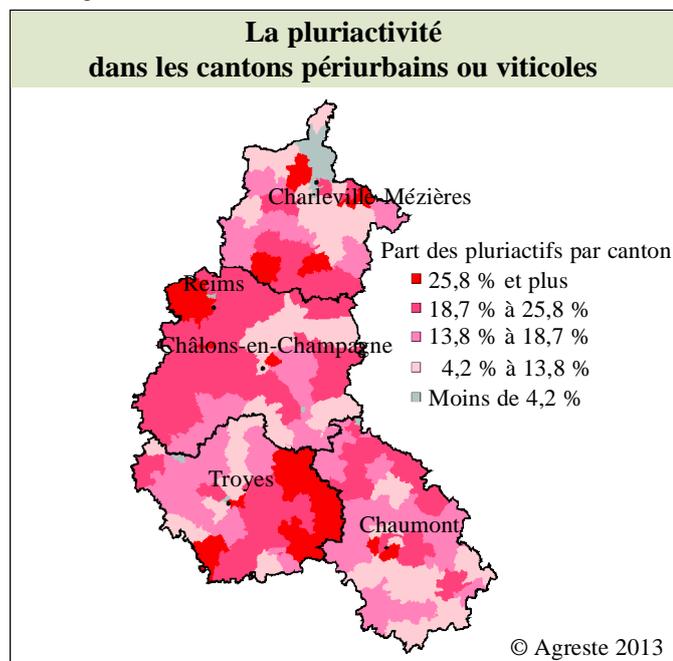
La carte des spécificités agricoles ou encore celle des zones urbaines et rurales se superposent plus ou moins à celle de la pluriactivité. Cette dernière se présente surtout dans les cantons proches des grandes agglomérations de la région (Reims, Charleville-Mézières...) où l'offre d'emploi est plus forte. Elle concerne aussi ceux situés à la jonction de l'Aube et de la Haute-Marne, fortement marqués par l'empreinte viticole. Elle

## Une pluriactivité liée au type d'exploitation

Otex	Part des chefs d'exploitation pluriactifs
Céréales et oléoprotéagineux	20,4
Cultures générales	17,6
Légumes et champignons	23,1
Fleurs et horticulture diverses	23,5
Viticulture	24,9
Fruits et autres cultures permanentes	24,4
Bovins lait	7,1
Bovins viande	17,9
Bovins mixte	6,4
Ovins et caprins	34,2
Autres herbivores	42,5
Elevages porcins	12,5
Elevages avicoles	16,5
Autres élevages hors sol	17,8
Polyculture, polyélevage, autres	17,0

Source : Agreste, Recensement agricole 2010

est en revanche peu présente dans la vallée de la Meuse en aval de Charleville-Mézières et, plus généralement, dans les départements des Ardennes et de la Haute-Marne, plus orientés vers l'élevage.



Source : Agreste, Recensement agricole 2010

## La pluriactivité dépend aussi de la taille de l'exploitation et du revenu agricole

L'analyse du revenu des ménages (composante agricole et externe) permettrait de mieux connaître la volonté de conserver une activité professionnelle correspondant à un parcours précis ou encore un réel besoin de disposer d'un revenu complémentaire. A défaut d'une telle analyse, il ressort que le taux de pluriactivité est moins important sur les grosses structures. Dans les exploitations dont la production brute standard (PBS) est supérieure à 25 000 euros, seulement 18 % des dirigeants sont pluriactifs contre 34 % pour les plus petites. La PBS moyenne est de 125 000 euros sur le champ des pluriactifs contre 193 000 euros sur celui des monoactifs. De manière équivalente, la surface moyenne d'une exploitation dont le

chef a plusieurs activités est d'environ 44 hectares, inférieure de 25 hectares à celle dont le chef n'a que la seule activité agricole. En moyenne, chaque structure agricole champardennaise est exploitée par 1,6 unité de travail annuel (UTA) ; 1,2 lorsque le chef d'exploitation est pluriactif, 1,8 UTA pour les exploitations dont le chef est monoactif.

## 42 % des conjoints ont une profession principale autre qu'agricole

D'après l'Insee, les ménages « agricoles » étaient traditionnellement « homogames », c'est-à-dire que les deux conjoints travaillaient dans le même domaine. La situation a néanmoins beaucoup évolué depuis les années 1970, avec la reconnaissance accrue de l'activité fournie par le conjoint mais aussi le développement du travail en dehors du cadre agricole. L'essentiel de la mutation a déjà eu lieu, et le mouvement, comme pour la pluriactivité des chefs d'exploitation, est désormais fortement ralenti, voire stagne.

Près de 65 % des chefs d'exploitation champardennais déclarent vivre en couple en 2010. Un peu plus de la moitié des conjoints ont une activité, même partielle, sur l'exploitation (plus de 55 % en métropole) et ils déclarent en majorité leur activité agricole comme principale (53,3 %). A l'inverse, quand ils ne sont pas actifs sur l'exploitation, environ 61 % des conjoints travaillent dans un tout autre domaine.

La reprise de l'exploitation par le conjoint le plus jeune au moment de la retraite professionnelle du plus âgé est montrée par le taux de non actifs. En effet, lorsque le chef d'exploitation est une femme, 18 % des conjoints sont des anciens agriculteurs (inversement : 1,5 %).

Enfin, les conjointes qui ne consacrent pas de temps à l'exploitation sont plus nombreuses (52,8 %) que les hommes (38,7 %).

## Un conjoint sur deux n'intervient pas sur l'exploitation

Type d'activité sur l'exploitation	Activité principale déclarée du conjoint	Chef d'exploitation			
		Monoactifs		Pluriactifs	
		Homme	Femme	Homme	Femme
Non actif	Non salarié agricole, salarié agricole, ETA	435	265	80	75
	Autre qu'agricole (artisan, profession. libérale, intermédiaire, employé, ouvrier, élu)	3 125	324	1 107	271
	Sans activité professionnelle	1 293	554	231	85
Actifs	Non salarié agricole, salarié agricole, ETA	2 878	779	475	195
	Autre qu'agricole (artisan, profession. libérale, intermédiaire, employé, ouvrier, élu)	1 047	265	376	237
	Sans activité professionnelle	695	929	131	115

Source : Agreste, Recensement agricole 2010

## Les pluriactifs en moyenne plus jeunes et à la tête d'exploitations plus modestes

		Ardennes	Marne	Aube	Haute-Marne	Champagne-Ardenne	France
Taux de pluriactivité	Ensemble	18,7	21,7	22,9	18,6	21,8	21,8
	Hommes	18,6	20,6	21,1	18,1	20,3	21,8
	Femmes	19,4	25,4	26,5	21,9	25,5	21,5
Age moyen	Monoactifs	51	50	52	50	51	52
	Pluriactifs	48	46	47	48	47	48
SAU moyenne (ha)	Monoactifs	107	75	43	452	69	61
	Pluriactifs	85	62	26	77	44	39
PBS moyenne (milliers d'euros)	Monoactifs	126	213	205	166	193	115
	Pluriactifs	107	163	121	77	125	68
Nombre d'UTA moyen	Monoactifs	1,6	1,8	1,8	1,8	1,8	1,7
	Pluriactifs	1,3	1,4	1,1	0,9	1,2	1,0
Nombre d'UTA familiaux	Monoactifs	1,3	1,1	1,0	1,5	1,1	1,2
	Pluriactifs	0,9	0,7	0,5	0,8	0,6	0,7

Source : Agreste, Recensement agricole 2010

### Une autre forme de pluriactivité

Parmi les dits « monoactifs agricoles », les exploitants qui ont déclaré une activité principale ou secondaire du type ETA (entreprise de travaux agricoles) ou exploitant forestier sont exclus du champ de la pluriactivité telle qu'il a été défini. L'exploitant agricole qui cumule l'activité sur sa propre exploitation et sur d'autres au titre d'une ETA exerce une forme de pluriactivité. Toutefois, parmi les 19 237 exploitants désignés comme strictement agricoles, seuls 69 déclarent une activité principale en ETA. Par contre ils sont 440 à l'exercer au titre d'une activité secondaire. Il existe donc aussi une autre forme de pluriactivité intra-agricole qui repose sur la diversification définie comme les activités de transformation

ou d'hébergement par exemple mais aussi du travail à façon pour d'autres exploitations ou totalement hors agricole. La commercialisation via un circuit court est aussi une fonction à part entière. Ces types de pluriactivité nécessitent toutefois du temps et des compétences différentes, voire du personnel supplémentaire. Dans notre région, une exploitation sur dix pratique la diversification de ses activités (hors viticulture) et 4,2 % commercialisent en circuit court. La commercialisation se place à un niveau équivalent, que l'exploitant soit pluriactif ou non. Par contre, les monoactifs sont un peu plus souvent diversifiés.

### Définitions

**PBS (Production brute standard)** : Afin de déterminer la dimension économique de l'exploitation et sa spécialisation, il est nécessaire de prendre en compte toutes les productions présentes. Cela est possible en affectant à chaque donnée de structure un coefficient représentant le potentiel de production unitaire de chaque spéculation : les coefficients de PBS. Ces coefficients sont des coefficients standard à caractère volontairement structurel, calculés en moyenne sur plusieurs années. Les coefficients de PBS ne constituent pas des résultats économiques observés. Ils doivent être considérés comme des ordres de grandeur définissant un potentiel de production de l'exploitation. La PBS décrit un potentiel de production des exploitations et permet de les classer en

« moyennes et grandes exploitations » quand elles sont supérieures ou égales à 25 000 euros, en « grandes exploitations » quand elles sont supérieures ou égales à 100 000 euros. La contribution de chaque surface ou cheptel à la production brute standard permet également de classer les exploitations selon leur **orientation technico-économique (OTEX)**.

L'**UTA (Unité de travail annuel)** permet de cumuler les différents temps de travail. Cette unité correspond à l'équivalent du temps de travail d'une personne à temps complet pendant un an.

Agreste Champagne-Ardenne n° 4 - Août 2013

*Service régional  
de l'information statistique  
et économique de Champagne-Ardenne*

Complexe agricole du Mont-Bernard  
51037 Châlons-en-Champagne Cedex  
Tél : 03 26 66 20 33  
Fax : 03 26 21 02 57

**Direction régionale de l'alimentation,  
de l'agriculture et de la forêt  
de Champagne-Ardenne**

Directeur régional : Y. Lobjoit  
Directeur de publication : J.P. Jactat

Mél : srise.draaf-champagne-ardenne@agriculture.gouv.fr  
Site internet : <http://draaf.champagne-ardenne.agriculture.gouv.fr>

Rédacteur en chef : S. Skrabo  
Rédaction : S. Counot  
Composition : M. Lallement  
Dépôt légal : à parution -ISSN : 1249-5891

Prix : 3,00 euros